Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROTOCOLES ÉVACUATION INCENDIE

Multi Accueil « Paume d'Api »
18, Avenue de Poitiers
79170 Brioux sur Boutonne

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

Table des matières

I. INTRODUCTION

II. GESTION EN CAS D'INCENDIE

A. IDENTIFIER UN DEBUT D'INCENDIE
1. Les différents types d'incendie
2. Les différentes causes d'un départ d'incendie
3. Identifier un départ d'incendie

B. CONDUITE A TENIR
1. Incendie d'origine électrique
2. Incendie d'origine domestique
3. Evacuation

III. ANNEXE KIT EVACUATION

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

I.

II. INTRODUCTION

Les Établissements d'Accueils du Jeune Enfant (E.A.J.E) gérés par communauté de communes Mellois en Poitou répondent aux normes exigées par les textes en vigueur.
Ce document pose le cadre d'intervention des équipes face aux situations d'urgences, en cas d'incendie dans ou à proximité de la structure.
La communauté de communes Mellois en Poitou a suivi une démarche participative en réunissant les directrices des E.A.J.E, le médecin de la Protection Maternelle et Infantile en charge de l'ensemble des structures du département pour sa réalisation. Des temps de partage avec l'ensemble des équipes permettent d'harmoniser les pratiques professionnelles au sein des E.A.J.E.

III. II. GESTION EN CAS D'INCENDIE

A. IDENTIFIER UN DEBUT D'INCENDIE

1. Les différents types d'incendie

Il existe 5 classes de feux désignées par une lettre alphabétique de A à F ; à chaque classe de feu, correspond un agent extincteur bien déterminé.

- Les incendies de classe A : feux de matières solides (dits sec) bois, papier, tissus… combustion avec ou sans flamme mais toujours formation de braises
- Les incendies de classe B : feux de liquides ou de solides liquéfiables hydrocarbures, solvants, huiles, polystyrène…
- Les incendies de classe C : feux de gaz (butane, propane, gaz naturel…)
- Les incendies de classe D : feux de métaux et de certaines matières plastiques magnésium, sodium…
- Les incendies de classe F : Feux d'huiles ou graisses servant d'auxiliaires de cuisson. Graisse animale ou graisse végétale
- Les feux d'origines électriques ne font partis d'aucune classe de feux. Néanmoins, l'extincteur le plus approprié pour ce type de feu est l'extincteur au dioxyde carbone (C02).

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

Les classes de feux

Les feux sont répertoriés dans cinq classes

Classes	A	B	C	D	E
Signalétiques					
Dénominations	eux « **secs** » ou « **braisant** » Feux de matériaux solides formant des braises	Feux « **gras** » Feux de **liquides** ou de solides liquéfiables	Feux « **gazeux** » Feux de gaz	Feux de **métaux**	Feux d'**huiles** et graisses végétales ou animales (Auxiliaires de cuisson)
Combustibles	bois, papier, tissu, plastiques (PVC, nappes de câbles électriques non-alimentées), déchets ...	Hydrocarbures (essence, fioul, pétrole), alcool, solvants, acétone, paraffine, plastiques (polyéthylène, polystyrène), graisses, goudrons, vernis, huiles, peintures, ...	propane, butane, acétylène, gaz naturel ou méthane, gaz manufacturé	limaille de fer, phosphore, poudre d'aluminium, poudre de magnésium, sodium, titane, ...	En lien avec l'utilisation d'un auxiliaire de cuisson (cocotte minute, friteuse,)
Agents d'extinction	Eau pulvérisée (A) Eau pulvérisée avec additif (émulseur) ou mousse Gaz inerte	Dioxyde de carbone (CO_2) Eau pulvérisée avec additif (émulseur) (AB) ou mousse Poudres BC (BC) Gaz inerte	Poudres BC (BC)	Extinction réservée aux spécialistes avec du matériel adapté (poudres D) (D) (sable, terre).	Poudres BC (BC) Agents de classe F (carbonate de potassium ou acétate d'ammonium)
	Poudres polyvalentes ABC				
Manœuvres et risques	L'eau est indiquée, bon marché, et agit par refroidissement.	Extinction au CO_2 à condition que la surface enflammée ne soit pas trop grande.	Fermer la vanne d'alimentation. Attention : risque d'explosion en cas de soufflage de la flamme !	Danger d'explosion : eau interdite !	Refermer le récipient avec le couvercle, une couverture anti-feu ou une serpillère humide (pas trempée ! l'huile réagit violemment au contact de l'eau)

2. Les différentes causes d'un départ d'incendie

- **La première est technique** : surchauffe, court-circuit, installation électrique vétuste, électricité (exemple : une multiprise surchargée), machines, mélange de produits...
- **La deuxième est humaine :** Elle concerne les négligences, les imprudences ou encore la mal-veillance. (Laisser un appareil allumé, sécher le linge sur un radiateur, etc...)
- **La troisième grande cause est naturelle :** Comme la foudre ou la sécheresse (la chaleur générée par un morceau de verre par terre peut suffire à déclencher un départ de feu.)

Il est donc primordial d'être vigilant et d'adopter les bons gestes afin de minimiser les risques et se rapprocher du risque 0.

3. Identifier un départ d'incendie

Un **départ de feu** (ainsi que sa propagation) nécessite la combinaison de 3 éléments qui forment le « triangle » du **feu** : le combustible (la végétation, le mobilier etc...), le comburant (l'oxygène, 21% dans l'air) et la source de chaleur (flamme ou étincelle) suffisante pour amorcer la combus



Comment savoir s'il y a un feu ?

- Bruit inhabituel,
- Odeur de suie,

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

- Fumée épaisse
- Chaleur anormale

B. CONDUITE A TENIR

Déclencher l'alarme incendie



Rester calme et suivre les consignes suivantes selon les cas

1. Incendie d'origine électrique

Que faire ?

1.Appelez les pompiers : La personne qui se trouve le plus près du téléphone contacte les professionnels des services de lutte contre l'incendie. Elle devra fournir le maximum d'informations afin que leur intervention soit aussi efficace que possible.

- Indiquer le lieu
- Indiquer la nature et l'origine de l'incendie
- Indiquer s'il y a des blessés



2.Couper le courant du disjoncteur principal. Ensuite, désactivez le panneau électrique de l'endroit où se trouve l'incendie. En coupant le courant, nous empêcherons la propagation à d'autres appareils susceptibles d'avoir une panne ou une surcharge.

3.Si le feu est petit : de bicarbonate de soude, une couverture. En cas d'incendie mineur, vous pouvez utiliser dans la phase initiale du bicarbonate de sodium (oui, celui que vous avez dans la cuisine) pour éteindre les flammes. Lorsque chauffé, il émettra du dioxyde de carbone, en aidant à calmer la situation. Vous pouvez également utiliser une couverture (idéalement ignifuge) pour éliminer l'oxygène du feu. Le feu, comme les êtres vivants, a besoin d'oxygène pour s'alimenter, donc nous le noyerons en le privant d'oxygène.

4.Si le feu est plus grave : extincteur à CO2 (dioxyde de carbone) ou extincteur à poudre sèche (ABC). Si au lieu de cela nous trouvons un feu qui grandit rapidement, la situation devient plus sérieuse et vous devez donc utiliser un extincteur à CO2, car, n'étant pas un conducteur d'électricité, est la meilleure ressource dans ce cas. De plus, cela n'endommage pas le panneau ou l'appareil électrique en combustion, ni ne laisse aucun type de déchet. Il est également possible d'utiliser un extincteur à poudre polyvalente (type ABC), qui ne conduit pas l'électricité et qui, lorsqu'il est activé, crée une couche collante qui favorise l'isolation de l'oxygène et empêche ainsi la combustion.

2. Incendie d'origine domestique

1.Appelez les pompiers : La personne qui se trouve le plus près du téléphone contacte les professionnels des services de lutte contre l'incendie. Elle devra fournir le maximum d'informations afin que leur intervention soit aussi efficace que possible.

- Indiquer le lieu
- Indiquer la nature et l'origine de l'incendie



Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

- Indiquer s'il y a des blessés

2.Essayer d'éteindre ou contenir l'incendie.



- Fermer les ouvertures vers l'extérieur
- Couvrir le feu avec une couverture
- Utilisation de l'extincteur type ABC

- L'équipe déclenche l'évacuation

3. Evacuation

Si les flammes se sont déjà propagées, il faut immédiatement déclencher l'évacuation des locaux.



La directrice ou son adjointe en cas d'absence dirige l'évacuation, elle doit récupérer le kit d'évacuation, si c'est possible, la tablette et les clés de la porte d'entrée et du portillon.

4. Le guide-file (directrice ou adjointe si absente) a pour mission de :

Dès l'alerte incendie

- Informer l'ensemble des personnes dans la zone, de l'obligation d'évacuer, bureau par bureau, local par local
- Orienter dans le calme et sans précipitation le personnel et le public vers les issues de secours (sans traverser la zone enfumée)
- Rassurer les personnes en permanence pour éviter les mouvements de panique
- Empêcher les personnes de prendre les ascenseurs
- Interdire aux personnes de revenir sur leurs pas

Une fois au point de rassemblement :

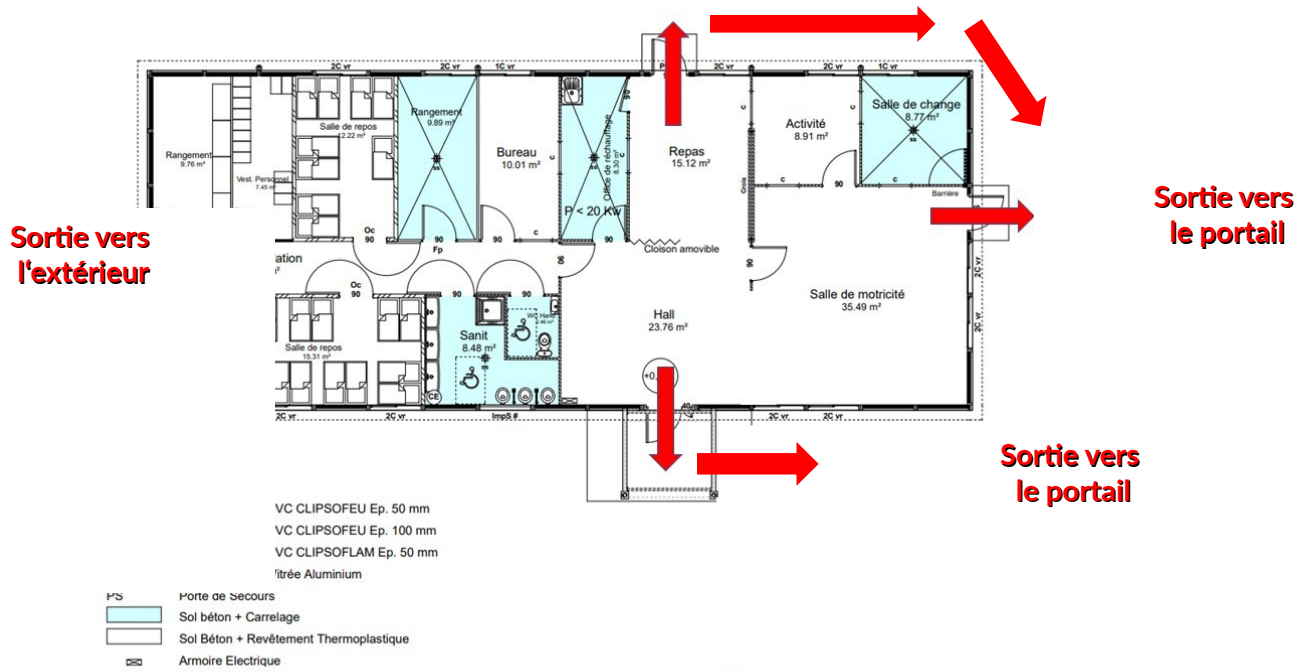
- Participer à la fluidité du public dans le hall, la cour ou devant l'accès principal
- Faire un bilan des personnes présentes dans sa zone et note éventuellement les personnes Supplémentaires
- Empêcher les personnes présentes de quitter le point de rassemblement jusqu'à l'ordre des autorités chargées de l'évacuation
- Rendre compte aux autorités chargées de l'évacuation**.**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

- **Le rôle du serre-file (adjointe ou Auxiliaire si absente) est de :**

Dès l'alerte incendie

- S'entendre avec le guide d'évacuation sur l'itinéraire à emprunter (à l'opposé du sinistre)
- Faire le tour du secteur, des locaux vides en fermant les portes, afin de s'assurer qu'il n'y ait personne, en étant particulièrement vigilant dans les toilettes, les vestiaires, les salles de réunions, ou autres locaux techniques...
- S'assurer que tous les visiteurs, entreprises extérieures ont bien été évacués.
- Fermer la marche, et empêche les personnes de revenir en arrière ou sur les lieux du sinistre
- Participer à la fluidité du public dans le hall, la cour ou devant l'accès



L'évacuation est immédiate et se fait en l'état, (même pied nus), par la sortie la d'évacuation pour se diriger vers le lieu de rassemblement. Utiliser un lit à rou marchent pas, ou pour les enfants qui dorment.

- Prendre des couvertures et mentaux si c'est possible.
- Evacuer en se baissant et en se protégeant le visage
- Veiller à garder son calme
- Ne pas revenir en arrière

En cas de fumée épaisse :

Respirez à travers un tissu ou un linge humide : la fumée et les gaz de combustion peuvent vous étouffer. Suivez la voie d'évacuation. Gardez toujours la même main en contact avec le mur pour éviter d'être désorienté.



Terrain de foot
Ou
Parking

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

Ne jamais retournez à l'intérieur d'un bâtiment en feu si l'incendie est trop important, au risque de vous trouver prisonnier des flammes ou d'être asphyxié par les fumées.

ANNEXE : Composition du kit



Documents :

- Tableau effectifs vierges
- Plan indiquant les lieux de mise en sûreté
- Numéros des familles

Matériel :

Source Sûreté dans les établissements d'accueil du jeune enfant Guide ministériel à l'intention des gestionnaires d'EAJE avril 2017

Équipements à prévoir dans la salle de mise à l'abri :

. Réserves d'eau et de gobelets,
. Réserves alimentaires (gâteaux secs, compotes, petits pots) et cuillères,
. Biberons, tétines,
. Doudou si possible,
. Changes, couches
. Poste radio avec piles et écouteurs,
. Mallette pédagogique (jeux calmes)

En cas de confinement pour un risque sanitaire : ruban adhésif large pour calfeutrer les ouvertures

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 079-200069755-20250520-B15_05_2025_09-DE

- Chargeur de téléphone
- Pot ou sac plastique Ok
- Jeux
- Prendre la trousse à pharmacie
- Radio à piles ou batterie externe téléphone portable

Vérifier le contenu, les dates tous les 6 mois.